



LOUHOSSOA
—LUHUSO—

Conseil du 5 mars 2020

20200001

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie à 19 Heures 30 sous la présidence M. Jean- Pierre HARRIET Maire de la Commune de LOUHOSSOA.

Etaient présents (11) : Isabelle ALZURI, Bernadette DUCLOS, Jean-Pierre HARRIET, Pettan HAZARCA SAPPARART, Ximun LARRALDE, Bernadette MONGABURE, Marie-Dominique OSPITAL, Jean-Louis JAUREGUIBERRY, Irène LARRONDE, Laurent ROUX, Alain HIRIART

Etaient excusés (4) : Michel OLHAGARAY, Carole IRIART-BONNECAZE, Gilbert DUPUY, Marie-Claire SAINT-PIERRE

Secrétaire : ALZURI Isabelle

DELIBERATION POUR ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LE CHEMIN IDIARTIA/HARAMBURUA
ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBERATION DU 22/08/2013

Dans le cadre d'une régularisation de changement d'assiette du chemin dit d'Idiartia/Haramburua, le Maire informe qu'une enquête publique a été réalisée du : 17 juillet 2013 au 31 juillet 2013 en mairie : Aucune observation n'a été formulée pendant cette enquête.

Pour mémoire, l'assiette du chemin goudronné dit d'Idiartia/Haramburua se trouve sur la propriété de Monsieur SABAROTS :

- ✓ Monsieur SABAROTS cède à la commune la parcelle A982 d'une contenance de 606 m².
- ✓ La commune cède à Monsieur SABAROTS la parcelle 984 d'une contenance de 269 m² avec une servitude de passage pour d'éventuels réseaux sous terrains ou aériens.
- ✓ Il s'agira d'un échange sans soul

Le Maire sollicite l'autorisation de régulariser ce dossier par acte notarié, les frais restant à la charge de la commune. Le dossier et le registre seront transmis à l'APGL pour rédaction de l'acte administratif.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.

Fait à Louhossoa, le 6 mars 2020,

Le Maire
Mr HARRIET Jean Pierre,

